

# Notre fiche de paie finance la Protection Sociale

→ Sur mon salaire brut on me prélève différents pourcentages, à mon employeur aussi.

C'est le financement de « **Notre protection sociale** ».

→ Toutes ces cotisations assises sur mon salaire vont dans le « pot commun » et quand j'ai un problème, je bénéficie de droits. **C'est le salaire Socialisé.**

→ Les cotisations permettent d'assurer la protection sociale de **TOUS** car nous sommes tous des assurés sociaux ! **C'est la solidarité.**



**Martin** gagne un SMIC :  
1398,37 € bruts par mois,  
soit 1055,91 € nets,  
Il cotise 342,46 €,  
son employeur 615,14 € *théoriquement* \*



**Fabienne** gagne un salaire de :  
3031 € bruts par mois,  
soit 2288 € nets,  
Elle cotise 742,29 €,  
son employeur 1333,34 € *théoriquement* \*

*\*Les calculs ne tiennent pas compte des exonérations de cotisations sociales dont bénéficient les employeurs (Loi Fillon).*

**Dans le monde réel : Martin cotise 342,46€ et son employeur seulement 251,56€**

**M**artin et Fabienne ne cotisent pas la même chose mais ils vont avoir les mêmes droits (remboursement de soins, indemnités journalières en cas de maladie, de maternité ou d'accident du travail, chômage, retraite, etc.) et seront protégés tous les deux par le système de protection sociale français.

**C'est le principe : « Chacun paye selon ses moyens et reçoit selon ses besoins », pilier de la Sécurité sociale imaginée par le Conseil National de la Résistance (CNR) que voudrait mettre à bas le patronat.**

Le financement de la protection sociale n'est pas un coût, mais une richesse, gage du développement de toute la société. Sous prétexte de réduction de ses « charges », le patronat revendique la suppression totale des cotisations dites « patronales » et demande des « exonérations », des « allègements », etc.

**A chaque nouvelle exonération, c'est à notre salaire que l'on touche et au final à nos droits, c'est la casse de la Protection sociale.**

# Des sources de financement multiples

Toutes les institutions et structures dépendant de la protection sociale ne sont pas financées de la même manière. Le Régime général de Sécurité sociale et l'assurance chômage sont financés par des cotisations salariales et employeurs qui constituent le salaire socialisé. Pour la Sécurité sociale, il faut ajouter la CSG (contribution sociale généralisée) et la CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale) (créées en 1991 et 1996) et quelques taxes affectées.

La protection sociale complémentaire est financée par des cotisations fixées par les partenaires sociaux en gestion paritaire (institutions de retraites complémentaires et institutions de prévoyances ou mutuelles).

La **Contribution Sociale Généralisée (CSG)**, ce sont encore les salariés, actifs, invalides, privés d'emplois et retraités qui payent l'essentiel de l'addition.

Les employeurs, les revenus financiers sont à peine égratignés. Au fil du temps, la CSG prélevée sur les salaires a augmenté continuellement (**de 1,1% en 1991 elle a été portée à 7,50%**).

**1<sup>er</sup> RÉSULTAT :** moins d'argent dans le « pot commun » Sécurité sociale et politique de réduction des dépenses (déremboursements, baisse des prestations, franchises...).

Cette politique de réduction des dépenses pèse lourdement sur les plus pauvres qui sont contraints de renoncer à se soigner.

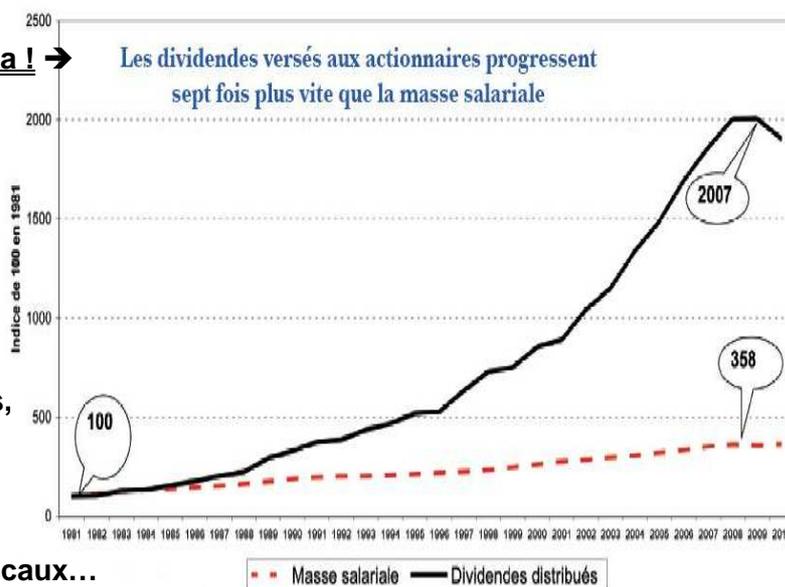
Ceux qui le peuvent sont contraints de payer de plus en plus cher une complémentaire santé.

**2<sup>ème</sup> RÉSULTAT :** Les salariés paient de plus en plus pour la protection sociale (Sécurité sociale + complémentaires santé + assurance chômage) et le patronat de moins en moins.

Pourtant de l'argent, il y en a ! →

La CGT propose de :

- Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux,
- Contrôler les aides publiques aux entreprises,
- Supprimer les exonérations de cotisations,
- Stopper les suppressions d'emplois et interdire les licenciements boursiers,
- Développer les politiques publiques et les moyens des services publics,
- Réformer la fiscalité en profondeur,
- Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux...



## A la Reconquête de la Protection Sociale



Montreuil, le 20 juin 2012